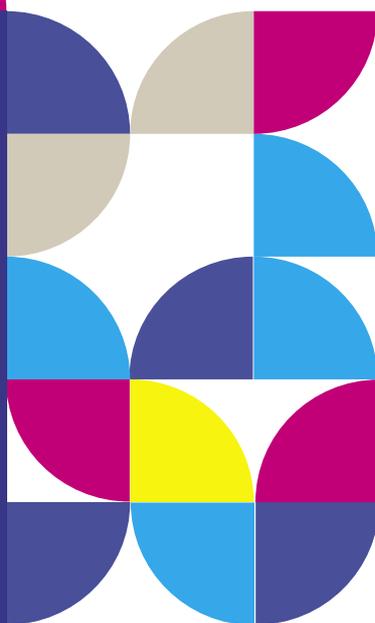


ASSOCIATION LES EAUX VIVES

Nous assurons une mission de service public ayant pour objet de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion, d'insertion.



Projet associatif 2020/2025 Notre histoire

Notre association, dans son action, s'appuie sur la valeur de chaque personne, en lui redonnant accès aux droits fondamentaux et en croyant en ses capacités à rebondir.

En 1976, Marion CAHOUR, à la tête d'un groupe de bénévoles, crée l'association « le petit club Sarrazin » pour répondre aux besoins de personnes en grande précarité humaine et sociale.

De 1976 à 1993, grâce à une volonté forte des bénévoles de proposer des solutions aux besoins des personnes les plus démunies, l'Association crée de nouvelles structures sur Nantes et le Nord-Loire du département. Elle se dote de moyens humains supplémentaires en embauchant à compter des années 1980 des travailleurs sociaux.

Durant ces années, de nombreuses structures verront le jour dont : Sophonie (lieu d'écoute pour les personnes de la rue), La Claire Fontaine (accueil de jour et restaurant social), Le Val (Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale) et Le Coteau (accueil de personnes en souffrance psychique et insertion par le logement).

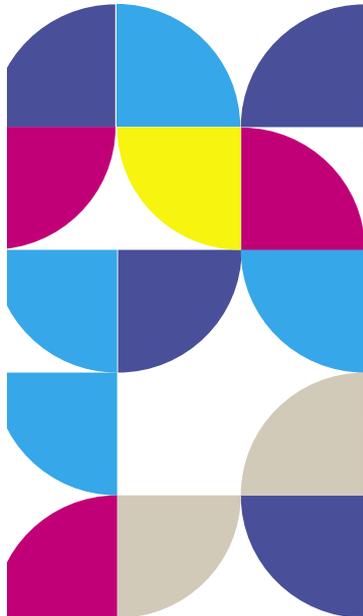
En 1993 l'association devient l'« Association Les Eaux Vives ».

Depuis les années 2000, elle a continué de se développer en diversifiant ses domaines d'activité, notamment l'accueil des migrants et en adaptant ses structures existantes en fonction de l'évolution des besoins des accueillis.

En cohérence avec ses valeurs elle a intégré le mouvement EMMAÜS en 2013 et devient en 2020 Association Les Eaux Vives Emmaüs.



Siège social & administratif : Le Coteau • 2 rue de Pontchâteau
44260 Savenay • Tél. 02 51 80 91 24 • <https://leseauxvives.org>



« Nous sommes convaincus de notre responsabilité pour faire changer le regard de la société sur les plus fragiles. »

NOS VALEURS

Notre association, dans son action, s'appuie sur la valeur de chaque personne, en lui redonnant accès aux droits fondamentaux et en croyant en ses capacités à rebondir. Les principes de **solidarité**, de **bienveillance**, **d'équité** et du développement du **pouvoir d'agir**, constituent la base des relations entre accueillis, bénévoles, salariés et partenaires.

Nous agissons en conformité avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sans distinction politique, raciale, linguistique, spirituelle ou autre et reconnaissant en chacun sa dignité humaine.

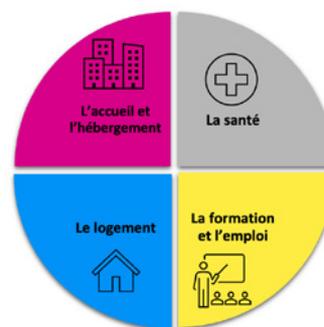
Nous croyons en la rencontre, le vivre et le faire ensemble et faisons nôtre le Manifeste Universel d'Emmaüs dont le message essentiel s'appuie sur les idéaux de fraternité, de partage et de justice sociale. Nous sommes convaincus de notre responsabilité pour faire changer le regard de la société sur les plus fragiles, lutter contre la stigmatisation pour permettre à chacun de trouver ou de retrouver une place. Notre engagement est social, politique et écologique. Il a pour but de dénoncer et d'agir contre tous types d'injustice et d'oppression, et de lutter pour un monde plus juste et plus humain.

NOTRE ACTION

Nous assurons une mission de service public ayant pour objet de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion, d'insertion et/ou d'isolement que sont :

- Les personnes Sans Domicile Fixe
- Les personnes migrantes (demandeuses d'asile, réfugiées, régularisées...)
- Les personnes en souffrance psychique
- Les personnes en précarité financière, sociale, sanitaire et/ou professionnelle dont les demandeurs d'emploi de longue durée, les personnes présentant des addictions, les personnes vieillissantes, les femmes victimes de violences conjugales, etc...

Les 4 piliers d'activités :



La mise en œuvre opérationnelle de nos actions s'appuie sur une organisation constituée d'un siège, d'une direction administrative et financière, de 2 pôles



territoriaux, le Pôle Nantes Métropole et le Pôle Nord-Loire.

Grâce à des financements divers (Etat, collectivités territoriales, Communes et Europe), nous sommes aujourd'hui en mesure de mener des actions diversifiées sur un large secteur géographique d'intervention compris entre Nantes, Saint-Nazaire, Redon et Châteaubriant

NOS PRINCIPALES AMBITIONS

Pour relever les défis d'une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale

(RSE) dans laquelle nous nous engageons, nous, salariés, bénévoles et accueillis souhaitons contribuer par la mise en œuvre d'actions au quotidien :

- accompagner durablement les personnes plus démunies dans une dynamique collective responsable ;
 - privilégier le soin apporté à l'environnement de travail et aux relations interpersonnelles ;
 - réduire notre impact environnemental.
- Cette ligne de conduite, est incarnée dans chacun de nos 5 axes prioritaires pour les 5 années à venir :

Quelques chiffres (au 31/12/2020)



Nbre d'établissements et services :

Pôle Nord Loire : 16

Pôle Nantes Métropole : 12

Inclusion



Intégration



Quelques définitions :

Acteur innovant : Imaginer et élaborer des réponses nouvelles à des besoins encore présents ou émergents, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et accueillis.

Inclusion : Permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société.

Aller-vers : Approche préventive qui s'inscrit dans une dynamique d'intervention avant même que la demande soit exprimée tout en respectant les choix du libre arbitre. Cette démarche engage les acteurs à se situer dans une pratique proactive, pour entrer en relation avec ces publics.

1/ INNOVER

Nous réaffirmons notre volonté d'être un acteur innovant qui prend en compte les projets, souhaits et besoins de la Personne ainsi que ceux repérés par les salariés et les bénévoles de l'Association. Nous agissons avec la Personne et son environnement pour lui permettre de retrouver son pouvoir d'agir, et favoriser son inclusion. Pour ce faire, nous avons pour ambition :

- de continuer à faire évoluer nos modalités d'interventions en développant l'aller-vers et l'accompagnement en milieu ordinaire ;
- de réfléchir à la notion de pair-aidance, c'est-à-dire l'accompagnement et le soutien par une personne qui a vécu une problématique similaire.

2/ METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE MANAGERIALE

Nous voulons nous inscrire dans une dynamique managériale encore plus participative et une gouvernance renouvelée, ouverte, transparente, et responsable :

- en ayant intégré les salariés et les accueillis au Conseil d'Administration afin de leur donner le pouvoir de participer aux prises de décisions associatives ;
- en créant les conditions permettant à l'ensemble des acteurs de l'association (accueillis, bénévoles, salariés) de proposer et d'élaborer de nouveaux projets.

3/ MESURER L'EFFICACITE DE NOS PROJETS

À travers la mise en place de démarches d'évaluation, nous souhaitons mesurer l'efficacité des projets dans lesquels nous nous investissons.

Nous allons procéder désormais à l'évaluation systématique en favorisant l'expression des accueillis, de nos prestations pour les faire évoluer, les améliorer si besoin, dans l'intérêt des personnes accompagnées.

4/ DEVELOPPER LE BENEVOLAT

Nous voulons développer, encadrer, accompagner le bénévolat dans les différentes structures ; nous appuyer sur les complémentarités de chaque acteur pour parfaire et améliorer la pratique du faire ensemble, à travers un renforcement du recrutement, de l'accueil, des missions, gestion des plannings et la communication.

5/ RENFORCER LES PARTENARIATS

Nous voulons développer et renforcer nos relations avec des partenaires pour enrichir et parfaire nos coopérations, mettre en commun les savoir-faire et expertises de chacun afin d'accompagner au mieux les changements de la réalité sociale et répondre à ses évolutions.

- en poursuivant le développement le travail en réseau sur nos territoires d'intervention ;
- en articulant davantage nos interventions avec celles des différents acteurs de la santé, de l'économie et de l'action sociale.
 - Afin de développer des dispositifs d'accompagnement.
 - Construire des réponses communes à des appels à projets.
 - Rechercher des financements complémentaires.